

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier

2023



PRÉSENTATION DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS ET SUR LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Ville de Mirabel au 31 décembre 2023 et du rapport du vérificateur externe.

ÉTATS FINANCIERS 2023

Les prévisions budgétaires non consolidées, pour l'exercice débutant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2023, s'élevaient à 119 339 000 \$.

Les revenus totaux pour 2023 ont finalement été de 124 120 619 \$ et les charges et autres éléments fiscaux de 119 801 410 \$. L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales non consolidé a donc atteint 4 319 209 \$ à la fin de l'exercice.

Les dépenses ont été légèrement supérieures à celles prévues, soit environ 462 000 \$ de plus que le budget adopté.

Les revenus excédentaires, quant à eux, s'expliquent principalement par des revenus de taxes plus élevés qu'anticipés. Les taxes supplémentaires proviennent de nouvelles constructions et de permis de rénovation. De plus, les revenus d'intérêts ont également été plus élevés que prévu.

S'ajoute également à ce qui précède la vente d'une parcelle d'un terrain non budgétisé à une compagnie mirabelloise. Toutefois, les droits sur les mutations immobilières ainsi que les permis de construction ont été moins élevés que prévu.

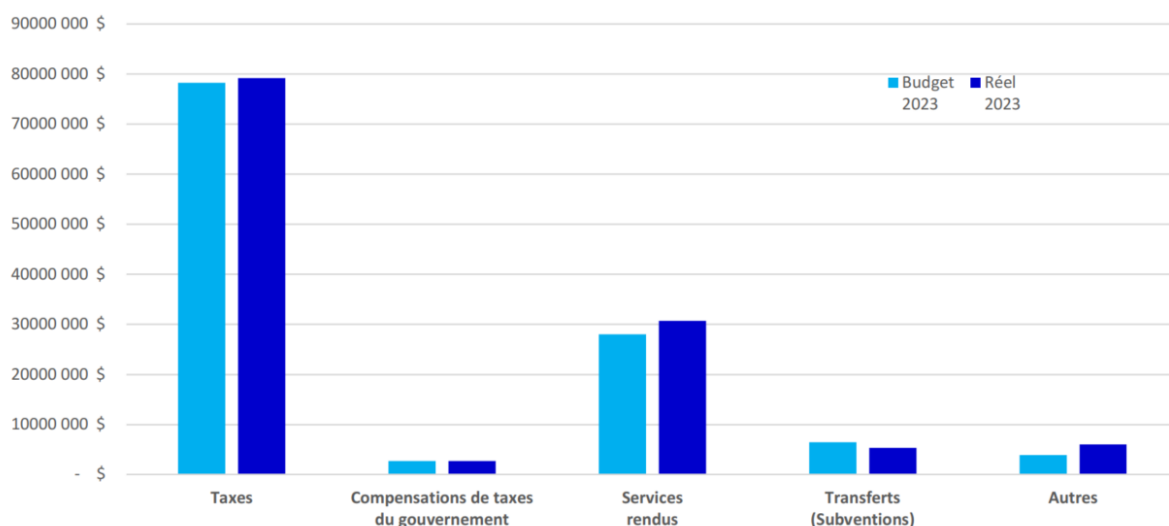


Monsieur Patrick Charbonneau, maire

LES RÉSULTATS FINANCIERS

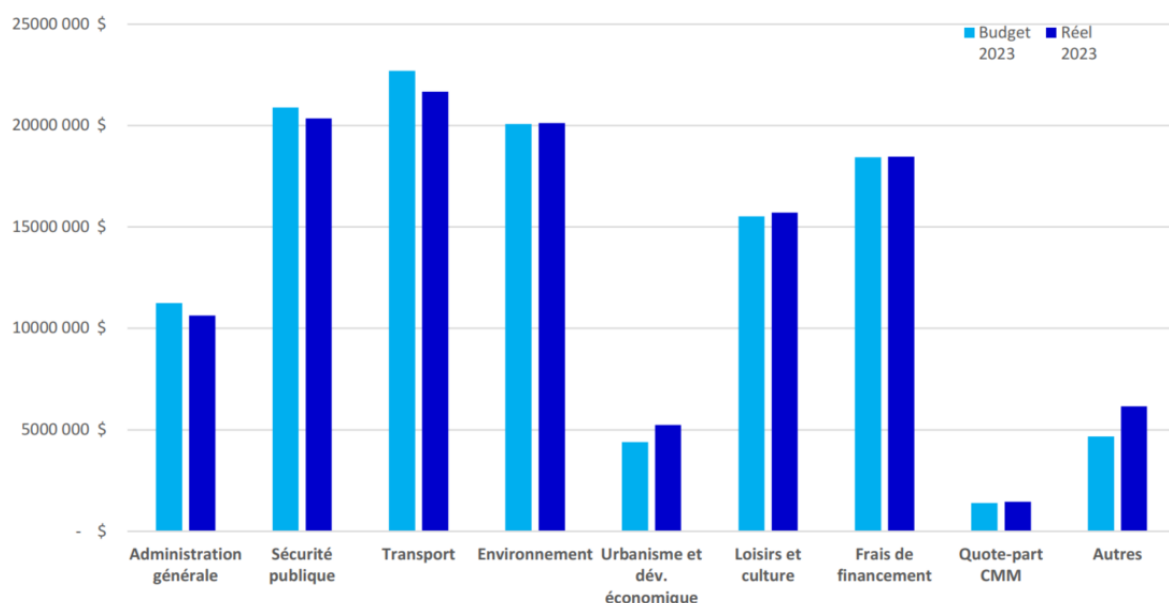
REVENUS: Hausse de 4,8 M\$ (4,0%)

Les revenus 2023 ont été de 124,1 M\$ VS 119,3 M\$ prévus au budget



DÉPENSES: Hausse de 0,5 M\$ (0,4%)

Les dépenses 2023 ont été de 119,8 M\$ VS 119,3 M\$ prévus au budget



SITUATION FINANCIÈRE

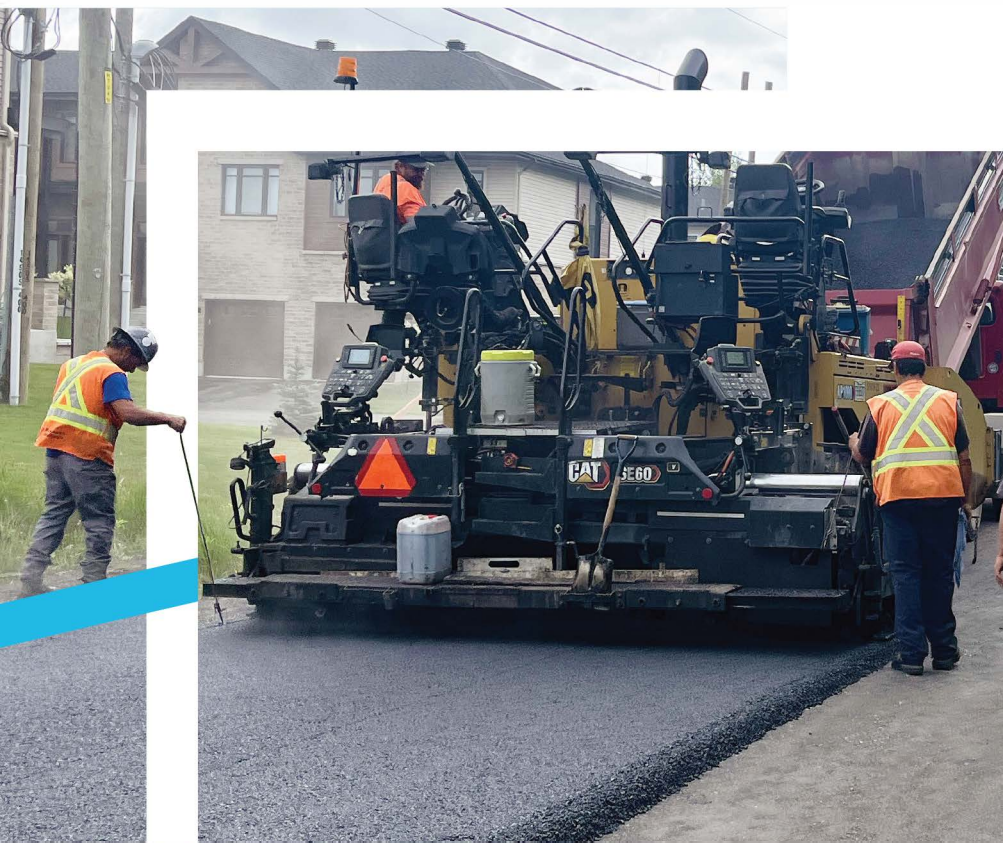
De par son surplus accumulé et ses fonds réservés, la Ville de Mirabel dégage au 31 décembre 2023 une marge de manœuvre de 5,4 % alors que ce qui est recommandé pour un saine gestion financière des fonds publics s'établit à 5 %, ce qui est très intéressant.

INVESTISSEMENTS 2023

La Ville a réalisé des dépenses d'investissement se chiffrant à 38 002 010 \$ financées principalement par des emprunts à long terme, des contributions de promoteurs, des revenus de transfert et des affectations.

À titre d'exemples, les principaux investissements réalisés pour cette période sont les suivants :

- Acquisition de véhicules et d'équipements pour le Service de l'environnement (662 000 \$);
- Acquisition de véhicules avec équipements pour le Service de police (387 000 \$);
- Acquisition d'un véhicule à échelle incendie (1 842 000 \$);
- Acquisition de véhicules avec équipements pour le Service des travaux publics (799 000 \$), dont un balai de rue (324 000 \$) et l'installation de quatre bornes de recharge doubles pour les véhicules électriques;
- Divers travaux d'asphaltage (8 558 810 \$);
- Aménagement de parcs, acquisition de modules de jeux et de mobiliers urbains et acquisition de véhicules avec équipements pour le Service des loisirs (1 147 000 \$);
- Poursuite des travaux de construction d'un centre aquatique (2 618 000 \$);
- Acquisition de terrains à des fins publiques (2 635 000 \$);
- Réaménagement de la rue Charles (1 376 000 \$);
- Poursuite du réaménagement de la route 158 et du chemin Saint-Simon (4 908 000 \$);
- Acquisition d'infrastructures cédés par les promoteurs (9 338 000 \$).



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

L'audit des livres de la Ville de Mirabel a été effectué par AMYOT GÉLINAS S.E.N.C.R.L., CPA auditeur. Ils ont procédé à l'audit de l'état consolidé de la situation financière de la Ville de Mirabel au 31 décembre 2023, des états consolidés des résultats, de la dette nette et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

Sans conséquence, le rapport de l'auditeur contient une réserve. Celle-ci découle d'une nouvelle exigence des normes comptables canadiennes pour le secteur public et déjà la majorité des villes et municipalités qui ont déposé leur rapport financier 2023 ont également cette réserve. En effet, dans le cadre de l'application du chapitre SP 3280, la Ville n'a pas été en mesure d'évaluer ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Une nouvelle norme comptable oblige le secteur public à prévoir des sommes pour décontaminer dans le futur des bâtiments et des terrains.

Toutefois, à l'exception de cette réserve, les auditeurs sont d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023.

CONCLUSION

La Ville de Mirabel a donc terminé son exercice financier 2023 en démontrant encore une fois la saine gestion des fonds publics, la vitalité économique et l'effervescence de la Ville. Ainsi, les résultats présentés ci-haut sont le fruit d'un travail où le conseil, l'administration municipale et ses employés sont animés par la volonté d'assurer une qualité de services à rendre aux citoyens tout en assurant des finances publiques saines et durables pour le bien-être de la communauté.

En mon nom et celui de mes collègues du conseil municipal, je tiens à remercier chacun de nos employés. Chacun, à sa façon, constitue un rouage important de notre grande organisation et dont la mission de gouvernance est d'assurer la qualité de vie, la prospérité ainsi que la croissance harmonieuse de Mirabel.



Monsieur Patrick Charbonneau,
maire

